



Académie de Police
de la Province de Namur

A P P N 





L'Académie de Police de la Province de Namur (APPN) est agréée par le SPFI (Service public fédéral Intérieur). Cet opérateur de formations est régi par la Province de Namur et bénéficie d'une situation privilégiée au sein d'un Campus multidisciplinaire, sis au cœur de Salzinnes (Namur).

Elle dispose d'un Centre de Formation Pratique reconnu comme étant une référence en matière de sécurité, innovation, adaptabilité et multidisciplinarité. Il est composé d'un dojo, d'une salle de sport, d'un stand de tir, de vestiaires, d'une salle de théorie appelée BD² (*Briefing, Débriefing, Diffusing*). Un hangar est également spécifiquement dédié aux exercices TTI (Tactiques et Techniques d'Intervention).

L'objectif de l'académie est de mettre en place un accompagnement de grande qualité, d'une part en choisissant de collaborer avec des chargés de cours, tous experts dans leur domaine dans des secteurs et compétences divers et variés (Police, magistrature, SPW, SPF, pompiers...) et d'autre part en investissant dans des outils pédagogiques modernes et en suivant leur évolution constante (ex : *e-learning*).

*L'apprentissage d'un métier à haute valeur
sociétale dans un cadre épanouissant*



Former les futurs policiers et ceux déjà sur le terrain : développer et entretenir un métier-passion

CADRE DE BASE

La formation du cadre de base est la formation professionnelle que l'aspirant (la personne qui commence la formation) suit et doit réussir afin d'obtenir un premier emploi en tant qu'inspecteur-rice de police. La finalité de cette formation consiste à enseigner à l'aspirant les compétences professionnelles de base pour qu'il puisse accomplir l'ensemble des missions de police administrative et de police judiciaire liées à l'exercice de la fonction policière.



12 mois de formation en Académie + 6 mois de stage probatoire

CADRE MOYEN

La formation du cadre moyen est la formation professionnelle que les candidats au grade d'inspecteur-rice suivent afin d'accéder au grade d'inspecteur-rice principal(e).



9 mois de formation (prérequis : 3 ans d'ancienneté + réussite d'un concours)

PROMOTION SOCIALE

La formation de promotion sociale permet à un agent d'une zone de police ou de sécurisation d'accéder au grade d'inspecteur-rice.



6 mois de formation



L'Académie de Police de la Province de Namur a également pour objectif de répondre aux besoins, en termes de formations, des membres de la police intégrée ou des différents corps de police. Bien que diplômé(e)s « inspecteur-ric(e) », les policiers, en fonction du service où ils sont affectés, doivent suivre, des formations continuées ou spécialisées afin de pouvoir exercer le mieux possible leurs propres tâches.

LES FORMATIONS FONCTIONNELLES

Les formations fonctionnelles sont des formations obligatoires pour l'accès à un emploi spécialisé déterminé (policier de quartier, mentor, spécialiste en maîtrise de la violence, conseiller en techno-prévention...).

LES FORMATIONS CONTINUES

Les formations continues sont ciblées sur les besoins de la police. L'éventail de formations est important car elles balaient toutes les thématiques liées à la fonction et aux situations auxquelles les fonctionnaires de police peuvent être confrontés (ex : DEA-premiers soins, « traces » (ADN), violence intrafamiliale, *Excited delirium syndrome*...).



*L'actualisation des savoirs est la clé
de voute d'un métier en constante mutation*



7^{ÈME} TECHNIQUE DE QUALIFICATION (7TQ) « ASSISTANT AUX MÉTIERS DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ » (AMPS)

L'Académie de Police de la Province de Namur participe activement depuis plusieurs années déjà à la formation des candidats aux divers métiers de la sécurité (agent pénitentiaire, assistant de protection, agent de protection civile, etc.) de l'École Secondaire Provinciale d'Andenne (ESPA).

Cette formation prépare les élèves candidats à l'examen d'entrée de la police et permet également d'acquérir certaines attestations donnant la possibilité d'exercer une fonction d'agent de gardiennage, de Gardien de la Paix, et de steward de football.

Les élèves de 7^{ème} TQ AMPS sont présents lors des événements organisés par l'Académie de Police de la Province de Namur : Journées Portes Ouvertes, Salon SIEP, etc.



Vous envisagez une carrière dans la Police ?
Vous souhaitez des informations sur les recrutements ?
Vous vous posez des questions sur les tests de sélection ?

- Rendez-vous sur le site : <http://www.jobpol.be>
- Envoyez un courriel : jobs.police@jobpol.be
- Formez le numéro gratuit de JOB-INFO : 0800 99 505

Besoin d'une information plus orientée ?

Pour le service de sélection francophone :
recrutement@police.belgium.eu



Pour nous rejoindre :

En transport en commun

Train (SNCB) : la gare de Namur est située à +/- 25 minutes à pied du Campus provincial

Combinaison train + vélo : Li bia vélo

Bus (TEC) : ligne 27 (Salzannes-Balances).

En voiture :

Namur est à la croisée des axes autoroutiers E411 (Bruxelles-Luxembourg) et E42 (Liège-Mons).



PROVINCE
de **NAMUR**

Académie de Police de la Province de Namur

Campus provincial
Rue Henri Blès 190
5000 NAMUR
Tél.: 081/776 814
Fax : 081/776 908

apn@province.namur.be
Permanence (local 846) - ligne rouge – 081/776.552

www.province.namur.be



www.academie-police.be